

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la
communication

Arrêté du 19 JUIN 2014

portant nomination des membres du jury pour l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de première classe du ministère de la culture et de la communication au titre de l'année 2014

La ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoint(e)s techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2007 fixant les règles d'organisation et de déroulement de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique de première classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2014 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2014, d'un examen professionnel d'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe du ministère de la culture et de la communication,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Alexandra HERNANDEZ, ingénieure des services culturels et du patrimoine de classe normale, cheffe de la division sûreté au musée d'Orsay, est nommée en qualité de présidente de jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2014.

Sont nommés membres de ce jury :

- Monsieur Franck BRISSARD, adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe, superviseur des mouvements des documents du département des archives privées, service à compétence nationale des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine ;
- Monsieur Rémy DEMAY, technicien des services culturels et des bâtiments de France de classe exceptionnelle, adjoint du chef administratif et financier à la direction, accueil, surveillance et sécurité, établissement public du château de Versailles ;
- Madame Leïla HEDDI, technicienne des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, cheffe d'équipe au service de la surveillance, établissement public du musée du Louvre.

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et de la communication.

Fait le 11 9 JUIN 2014

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



C. CASTELL